Ligne 2 : suivez le guide

Jusqu'à fin 2006, date de sa mise en service, la ligne 2 du tramway de Montpellier Agglomération creuse son sillon dans les cinq communes qu'elle traverse : Saint Jean de Védas, Montpellier, Castelnau-le-Lez, Le Crès et Jacou. Un chantier qui nécessite la mise en place de nouveaux sens de circulation, de nouvelles dessertes de bus, le renforcement des parkings tramway, mais aussi un important dispositif d'information, accessible à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération. Une mission de service au public primordiale pour rendre cette période de chantier la plus fluide possible.

Interview

Robert Subra : « Utilisez les transports en commun ! »

Nouvelles lignes de bus, parkings d'échanges : le chantier de la ligne 2 nécessite des aménagements pour faciliter les déplacements de chacun. Vice président de Montpellier Agglomération, président délégué de la Commission Tramway, Transports, Déplacements, Robert Subra présente le dispositif mis en place.

Le chantier de la ligne 2 a démarré cet été. Faut-il craindre des mois difficiles pour les automobilistes, les piétons et les riverains ?

Robert Subra : « Il est vrai que le dernier trimestre 2004 sera difficile. Nous rentrons véritablement au cœur des grands travaux qui viennent s'ajouter à ceux réalisés habituellement pour l'embellissement de la ville ou pour son fonctionnement, comme les réseaux, carrefours, trottoirs... Nous avons mis en place des mesures pour que le réseau des transports en commun continue en permanence pendant la durée des travaux et, surtout, une programmation centralisée de tous les travaux pour réduire au maximum la gêne occasionnée à nos concitoyens. Je souhaite que chacun garde à l'esprit que ces travaux sont d'intérêt général pour les Montpelliérains mais aussi pour les habitants de la Communauté d'Agglomération. Ils offriront à tous, dans un futur proche, une meilleure qualité de vie.

Pourriez vous nous en dire plus ?

R.S. : Je voudrais tout d'abord rappeler le succès phénoménal de la ligne 1 du tramway. Prévue à l'origine pour transporter 65 000 voyageurs par jour, la première ligne en a transporté plus de 110 000 en 2004. Depuis sa mise en service, cela représente 82 millions de voyageurs ! Un succès et une qualité reconnus nationalement puisque le réseau TaM vient de recevoir la norme NF services. Dès sa mise en service en 2006, la 2e ligne de tramway concernera plus de 100 000 habitants supplémentaires de la Communauté d'Agglomération. En effet, elle dessert non seulement Montpellier, mais aussi Saint Jean de Védas, Castelnau-le-Lez, le Crès et Jacou, dont les habitants pourront se déplacer pour leur travail et leurs loisirs en toute liberté et dans un confort total. Le tout, dans le respect de l'environnement. Construire la ligne 2, puis la ligne 3 du tramway, c'est donc un atout précieux pour notre offre de déplacement dans le futur. Ca vaut donc le coup de patienter un peu pendant la durée des travaux ! Avec la mise en place de la ligne 2, nous sommes amenés à faire, sur le site ou à proximité, des travaux qui offriront une plus grande sécurité aux riverains. Je pense aux travaux de recalibrage du Lantissargues, du Chambery et du Verdanson qui éviteront le débordement de ces ruisseaux lors des fortes pluies. La construction de la ligne 2 du tramway permettra aussi de procéder au réaménagement des voies empruntées par son itinéraire, ainsi que ses abords. Non seulement elle améliorera les déplacements et rééquilibrera le flux voitures / transports en commun, mais elle permettra également de développer les voies de circulation des piétons et des vélos. Un vaste projet d'embellissement des communes et des quartiers est prévu, avec l'aménagement de nouveaux espaces publics, d'espaces de verdure, de nouveaux mobiliers et des opérations de requalification des entrées de ville.

> « Ce chantier, c'est l'affaire de tous et nous n'abandonnons personne »

Quels conseils donnez-vous aux habitants de la Communauté d'Agglomération pendant les travaux ?

R.S. : Je leur conseille, à l'évidence, d'utiliser les transports en commun. Nous avons décidé à Montpellier Agglomération, et c'est une volonté politique, de maintenir absolument le réseau de transport en commun pendant toute la durée des travaux. Quelques aménagements sont nécessaires pendant deux mois sur la ligne 1 du tramway à l'arrêt Corum. Les passagers doivent suivre un parcours piétonnier de 300 mètres pour rejoindre l'arrêt Comédie. Une navette gratuite pour les personnes à mobilité réduite est également mise en place. La ligne 5 de bus est légèrement modifiée sur une partie de son parcours pendant quelques temps. Mais je le répète, le réseau fonctionne et j'encourage chacun à l'utiliser. Que personne n'oublie, aussi, d'utiliser l'un des quatre parkings relais Occitanie, Mosson, Euromedecine et Odysseum qui permettent aux automobilistes de garer leur voiture et d'emprunter le réseau TaM. Dans ce cas, chaque occupant de la voiture reçoit un ticket de transport. Pour ceux qui doivent utiliser leur voiture, il leur faut suivre les itinéraires fléchés signalés par la Panthère Rose.

Malgré ces conseils, les habitants ne risquent-ils pas de se sentir un peu seuls et dépourvus d'informations ?

R.S. : Qu'ils soient rassurés. Ce chantier, c'est l'affaire de tous et nous n'abandonnons personne. TaM, le maître d'ouvrage délégué par Montpellier Agglomération, a mis en place une charte baptisée « Feu vert », dans laquelle l'entreprise s'engage à informer les riverains, en amont, de toutes les modifications de circulation concernant le quartier.

Des responsables sont à l'écoute pour résoudre tous les problèmes liés aux travaux. Un numéro vert gratuit est mis en place, le 0 800 12 2006. La commission de dédommagement à l'amiable est créée sous la présidence de Joseph Capion, ancien président du Tribunal Administratif, pour résoudre les problèmes des commerçants. Des panneaux explicatifs sont placés aux endroits stratégiques, les pénétrantes notamment. Des informations sont communiquées aux journaux et aux radios. Et pour ceux qui surfent sur le web, qu'ils n'hésitent pas à aller sur le site de TaM (*). Ils pourront consulter, en temps réel, toutes les informations sur le trafic du réseau, calculer leur itinéraire et visualiser le planning hebdomadaire précis des travaux. J'espère qu'ainsi, aucun de nos concitoyens ne se sentira oublié et sera fier de participer à un grand et beau projet collectif ».

(*) www.tam-way.com

DOCUMENT A CONSERVER
Document à conserver
DOCUMENT A CONSERVER

Circulation : à vos cartes

Avenues Villeneuve-d'Angoulême et boulevard Pedro-de-Luna

C'est l'un des grands chantiers de cette ligne 2 qui permettra au tramway de desservir des quartiers comme Mas Drevon, Lemasson et Croix d'Argent, dont la population ne cesse de croître. Depuis le 30 août, l'avenue Villeneuve d'Angoulême est en configuration définitive, soit à sens unique, de la rue Henri-Roseau jusqu'au boulevard Paul-Valéry (sens sortant de Montpellier). Elle est mise à double sens à la hauteur du stade Sabathé. En revanche, la circulation est inchangée entre l'avenue Pavelet et le boulevard Paul-Valéry ainsi qu'entre la rue Guillaume-Janvier et la rue Henri Roseau. La partie de l'avenue comprise entre le Boulevard Pedro De Luna et la rue St Cléophas au droit du stade Sabathé a été mise à double sens. Mise en service d'un nouveau giratoire.

Le boulevard Pedro de Luna est mis à sens unique de l'avenue Villeneuve-d'Angoulême vers l'avenue de Maurin, pendant toute la durée des travaux.

Ces nouveaux axes de circulation entraînent la déviation de la ligne de bus n° 5 Mas de Bagnères-Gares *(lire page 27)*.

Les travaux actuels consistent à dévier les réseaux (eau, assainissement, électricité,...) et surtout à recalibrer le ruisseau Lantissargues qui passe sous le boulevard Pedro de Luna, afin d'éviter les inondations de la future plateforme en cas de gros orage, et surtout du quartier.

Avenue de Maurin

Entre l'avenue Pedro de Luna et la rue Cugnot, les travaux de déviation des réseaux ont démarré en septembre. Parallèlement s'engage la démolition d'immeubles. Le périmètre de démolition se situe entre les numéros 17 et 23 de l'avenue de Maurin. Des ralentissements de circulation sont à prévoir.

Gares

Le parking des Gares est fermé. Sa déconstruction s'étalera jusqu'à la fin de cette année.

Boulevard de Strasbourg

Des travaux de déviation de réseaux se poursuivent au carrefour de la rue de Barcelone jusqu'au carrefour Albert-Dubout qui entraînent des ralentissements de circulation. De novembre 2004 à janvier 2006, fermeture de l'avenue Albert-Dubout entre le carrefour de la Perruque et l'avenue de la Liberté.

Avenue Jean-Mermoz

La rentrée marque le début des démolitions des immeubles de l'ilôt Mermoz.

Allée de la Citadelle

Jusqu'au 20 novembre, l'allée de la Citadelle est complètement fermée pour la construction du viaduc Loubat et les connexions entre les lignes 1 et 2, place du 11 novembre. La déviation s'effectue par le boulevard d'Antigone, l'allée Henri II de Montmorency, l'avenue Jean-Mermoz et l'avenue du Professeur Léon-Valolois. Les travaux de jonction de la ligne 1 et la ligne 2 imposent la coupure dans les deux sens du trafic tramway ligne 1 à la hauteur de la station Corum *(lire page 27)*. Quant au parking du Corum, son entrée par la place du 11 novembre a été rétablie. A partir de fin novembre 2004 et jusqu'à mars 2005, le tunnel Sully et la sortie du parking Corum par ce même tunnel seront fermés.

Beaux-Arts

Les travaux de déviation de réseaux se poursuivent rue de Substantion. Ils sont en préparation dans la rue Jeu de Mail des Abbés.

Avenue de la Justice de Castelnau

La zone de chantier, de part et d'autre du Lez, est toujours en phase d'installation. L'avenue sera fermée du 3 janvier 2005 jusqu'à juin 2006. Une déviation sera mise en place par la route de Nîmes vers le Corum et la Pompignane.

Rond Point Charles-de-Gaulle (Castelnau-le-Lez)

Ici aussi, la zone de chantier est en phase d'installation en prévision, au sud, des travaux de la trémie routière. Parallèlement, le début des travaux du pont submersible, remplacé par un ouvrage d'art construit à 13 m au dessus du niveau du Lez sur lequel passeront voitures, tram et piétons, intervient dès ce mois d'octobre. Le pont submersible sera fermé à partir du 2 janvier 2005. Un itinéraire de déviation de l'avenue de l'Europe par la rue Pech Saint Peyre et la rue de la Vieille Poste sera aménagé.

TM & © 1997 United Artists Pictures Inc.

Parking tramway

L'essayer, c'est l'adopter

Alors que certains s'obstinent à traverser la ville en voiture, d'autres préfèrent se garer dans un des quatre parkings tramway présents le long de la ligne 1. Ils évitent ainsi les embouteillages et participent, aussi, au respect de l'environnement.

Situé au nord est de Montpellier, en bordure de la route de Ganges près du CHU, le parking tramway Occitanie a ses habitués. Nadine est de ceux-là. Cette habitante de Prades-le-Lez s'y gare chaque fois qu'elle va faire ses courses dans le centre de Montpellier. « *Deux à trois fois par mois* », confirme-t-elle. *C'est une question d'écologie, de respect de l'environnement et puis, c'est pratique,* assure cette mère de famille. *On n'a pas les embouteillages, ni les énervements qui vont avec* ». Elle paye son parking 3,20 euros pour le stationnement, quelle qu'en soit la durée (limitée à 24 heures) et obtient un ticket gratuit aller-retour valable pour la journée sur tout le réseau tramway et bus. Aujourd'hui, elle est venue avec sa seconde fille, Emilie. Celle-ci bénéficie également d'un aller-retour gratuit. En effet, une fois la place de stationnement payée, chaque occupant du véhicule à droit à son ticket. « *3,20 euros pour quatre, c'est vraiment avantageux,* découvre Josiane, habitante de St Gély-du-Fesc, venue avec son mari et un couple d'amis. *Cela nous coûte beaucoup moins cher que de nous garer dans un des parkings du centre-ville !* ». C'est la première fois qu'ils laissent leur voiture dans le parking Occitanie et pensent y revenir si besoin. Nadia, elle, s'y gare quasiment tous les jours. Abonnée TaM, le parking est donc gratuit pour elle. Elle n'a plus ensuite qu'à faire quelques mètres pour rejoindre la ligne de tram qui la mènera sur son lieu de travail. Elle apprécie Occitanie « *parce que c'est le plus proche de chez moi. Et puis, c'est propre et surveillé. C'est un lieu agréable* », poursuit-elle, montrant à la fois le parking sur quatre niveaux (avec ascenseur), mais aussi son environnement immédiat : la fontaine, les bancs, le gazon sur lequel circule le tramway, la salle d'attente couverte et les toilettes publiques gratuites.

Au parking Occitanie, il suffit de quelques mètres pour passer de sa voiture à l'arrêt du tramway. PHOTOS : JOACKIM DI DIO

Le parking tramway Occitanie, comme les trois autres qui jalonnent la ligne 1, est une plateforme multimodale, c'est-à-dire que ce site propose également des connections avec les bus qui desservent Montpellier et le reste du territoire communautaire (ici la ligne 16 qui relie Euromédecine à Tournezy, et les départs des lignes 23 et 24 qui rejoignent respectivement Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez et Grabels), ainsi que des départs d'autocars pour des destinations hors Montpellier Agglomération telles les lignes 108 (Ganges), 114 (Saint-Vincent-de-Barbeyragues, 115 (Saint-Hippolyte-du-Fort) et 116 (Combaillaux). Les cyclistes ne sont pas non plus oubliés. Grâce au vélo-parc, ils peuvent louer une bicyclette ou laisser la leur en toute sécurité. En effet, un gardien est présent sur le site de 7h à 20h et un système vidéo équipé de 21 caméras surveille en permanence les lieux.

Les parkings tramway en chiffres

- Ligne 1 Mosson-Odysseum (1340 places, dont 268 réservées aux handicapés) :
  - Mosson (180 places) : 3 365 véhicules/mois en 2004 (+ 121,3% par rapport à 2001).
  - Euromédecine (300 places) : 3 602 véhicules/mois en 2004 (+ 126,4% par rapport à 2001).
  - Occitanie (620 places) : 10 293 véhicules/mois en 2004 (+ 97,7% par rapport à 2001).
  - Odysseum (240 places) : 3 162 véhicules/mois en 2004 (+ 161 % par rapport à 2003).
- Ligne 2 St Jean de Védas-Jacou (1930 places, 3980 à terme) :
  9 parkings sont prévus dont 4 pôles d'échanges (stations St Jean le Sec, Sabines, Notre Dame de Sablassou et Georges-Pompidou).

Stationnement à la carte

Le stationnement n'est payant qu'aux heures de présence du gardien (de 7 à 20h, sauf dimanche et jours fériés). En dehors de ces horaires, le stationnement est gratuit. L'usager doit alors acheter son ticket tram/bus auprès des bornes situées sur le quai. Chaque occupant du véhicule doit se doter également d'un titre de transport. Les abonnés TaM, hors carte 30 voyages, bénéficient de la gratuité du stationnement, mais leurs passagers doivent acquérir un ticket. Attention, le paiement de 3,20 euros pour le stationnement ne peut être réglé par carte bancaire. Par contre, monnaie (même petite) et chèques sont les bienvenus.

Réseau

Bus et tramway : le nouveau tracé des lignes

Les travaux de la ligne 2 entraînent quelques modifications de circulation des transports en commun, notamment sur la ligne 1 du tramway et la ligne 5 du bus. Nouveaux itinéraires.

Tramway : la ligne 1 coupée en deux

Jusqu'au 20 novembre, la ligne 1 est coupée entre Corum et Comédie. Résultat, les voyageurs venant de Mosson descendent à la station Corum, qui ne dispose plus que d'un seul quai. Du coup, c'est de ce même quai que partent les usagers qui empruntent la direction Mosson. Pour ceux qui souhaitent prolonger vers Odysseum, un cheminement piétonnier de 300 m, sécurisé et bien fléché, complété par des navettes pour les personnes à mobilité réduite (tous les jours de 7h à 20h) permet de rejoindre le quai Corum-bis, un arrêt provisoire situé sous la galerie Mistral, entre la voie ferrée et le Corum (Allée de la Citadelle). Ce dispositif fonctionne également dans l'autre sens. La station Comédie est, bien sûr, conservée. La fréquence des rames - 5 mn en période de pointe - reste la même.

Bus : Le nouveau parcours de la ligne 5

(Mas de Bagnères-Gares)

Le trajet de la ligne 5 est sensiblement modifié. Ce circuit est valable jusqu'en 2006, date de la mise en service la ligne 2 du tramway.

En venant de la gare, au lieu de tourner rue Saint- Cléophas, le bus emprunte maintenant l'avenue Villeneuve-d'Angoulême où se situe désormais l'arrêt Sabathé. Il s'engage ensuite boulevard Pedro de Luna, poursuit rue de la Marquerose (avec l'arrêt Les Pins, commun à la ligne 27 qui dessert Maurin). La ligne 5 passe ensuite rue Albert-Camus (un arrêt y a été créé), rue du général Rigaud et enfin rue du professeur Roseau (avec un nouvel arrêt, Richemont), avant de remonter vers l'avenue Villeneuve-d'Angoulême. Le reste du trajet jusqu'au Mas de Bagnères est peu modifié, si ce n'est la création de l'arrêt Les Grands Pins, boulevard Paul-Valéry.

Dans l'autre sens (Mas de Bagnières-Gares), la ligne emprunte également le Bd Paul-Valéry, puis un bout de la rue Raimond-de-Trancavel, poursuit par les rues Charles-Vanel (nouvel arrêt Charles-Vanel), Jacques-Bounin et Michel-Colucci (où se trouve le nouvel arrêt Trifontaine). Ensuite, il continue par la rue de la Marquerose avant de tourner rue Albert-Camus, puis rue du général Rigaud, rue du Professeur Roseau pour rejoindre l'avenue Villeneuve d'Angoulême puis le boulevard Pedro de Luna. Le reste du trajet jusqu'à la gare demeure sensiblement identique.

Et les autres lignes ?

Dans le quartier des Aubes, deux lignes subissent des modifications :

• **la ligne 8** (Mas de Rochet-La Rauze) emprunte un nouvel itinéraire en direction du Mas de Rochet. A partir du carrefour Rimbaud, cette ligne ne dessert plus ni la rue de la Pépinière ni l'avenue Saint-Maur (suppression des arrêts Verdanson, Rimbaud et Saint-Maur). Elle passe désormais par le boulevard Charles-Warnery (création de l'arrêt Charles-Warnery) avant de rejoindre l'avenue Xavier-de-Ricard. En direction de La Rauze, l'itinéraire est inchangé.

• **la ligne 10** (La Ronde) ne dessert plus ni la rue de la Pépinière ni la rue des Pradiers (suppression des arrêts Verdanson et Rimbaud). Elle emprunte désormais le boulevard Charles Warnery et l'avenue St-Maur dans les deux sens avec leurs arrêts (Charles Warnery et Saint Maur).

D'autres aménagements de lignes seront nécessaires. Ces changements seront signalés au fur et à mesure du déroulement des travaux.

Pour savoir si votre ligne préférée est modifiée :

- TaM : 04 67 22 87 87, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

- Espace information tramway, Maison de la Démocratie, 16 rue de la République à Montpellier, du lundi au vendredi, de 14h à 19h. Tél : 04 67 66 15 90.

- Numéro vert : 0800 12 2006 (appel gratuit depuis un poste fixe de 8h à 19h).

- Site Internet : http://www.tam-way.com

Guide

Les bons tuyaux

Montpellier Agglomération ne lésine pas sur les outils d'information et de communication pour faciliter les déplacements de chacun. Tour d'horizon.

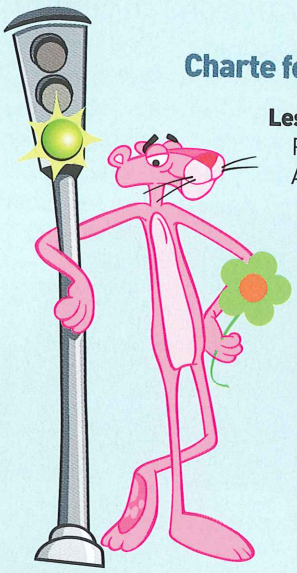

Charte feu vert

Les sept engagements

Pendant toute la durée des travaux, Montpellier Agglomération et TaM s'engagent sur :

- **L'information :** deux mois avant le début de chaque chantier, les habitants du quartier concerné sont informés du déroulement et de la nature des travaux. Deux semaines au plus tard avant le démarrage des travaux, les modifications de circulation sont indiquées.
- **La proximité :** les responsables de TaM sont à l'écoute des habitants pour leur faciliter leur vie quotidienne durant les travaux. Un numéro vert est mis à leur disposition pour répondre rapidement à toutes les questions.
- **La réactivité :** tout est mis en œuvre pour apporter une solution rapide et personnalisée à chaque problème rencontré par des particuliers.
- **Les accès :** les rues en travaux sont accessibles en permanence aux services d'urgence. En cas de livraison ou d'accès nécessaire de véhicules aux domiciles se trouvant dans les rues en travaux, TaM s'engage à en faciliter l'accès dans les meilleurs délais. L'ensemble des voies en travaux est accessible aux piétons.
- **Le stationnement :** en cas d'inaccessibilité des garages privés, des places de parking gratuites sont mises à la disposition des riverains.
- **Le service :** les arrêts de bus et de tramway inaccessibles pendant la durée des travaux sont remplacés par des dessertes au plus près des arrêts habituels.
- **La sécurité :** l'éclairage public dans les rues en travaux est maintenu ou rétabli chaque soir, pour la sécurité de chacun. L'ensemble des chantiers est sécurisé pour éviter le moindre accident.

Les bons chiffres

2004-2006 : 2 ans de travaux
Fin 2006 : mise en service
1760 emplois directs créés par an, soit 3520 sur les deux ans de travaux.
5 communes traversées : St Jean de Védas, Montpellier, Castelnau-le-Lez, Le Crès et Jacou.
19,8 km de ligne.
35 stations
Entre 300 et 500 m : distance entre deux stations.
56 minutes de trajet pour relier St Jean de Védas à Jacou.
5h à 1h : horaire de services.
24 rames
210 personnes : capacité d'une rame
9 parkings tramway, dont 4 permettront également la connexion bus et vélo (St-Jean-le-Sec, Sabines, Notre Dame de Sablassou et Georges-Pompidou), soit 1930 places extensibles à 3980.
52 000 voyageurs/jour : prévision dès la mise en service.
424 millions d'euros HT : budget global des travaux, financé à 65,5 % par Montpellier Agglomération, 5,4 % par le Département et 5,4 % par la Région. Les 25 % restants, promis par l'Etat, ont été annulés.

PHOTO : JOACKIM DI DIO

Minibus, max d'infos

Il est vert et arbore une panthère rose. Le minibus info permet d'obtenir des réponses à toutes les questions liées aux travaux de la ligne 2. Ce petit bus rigolo sillonne les communes concernées par les travaux et s'installe aux abords des grands chantiers du tramway avant leur démarrage.

PHOTO : FISH EYES

Une commission d'indemnisation à l'amiable

Pour les artisans et commerçants riverains des travaux qui subiront une baisse de leur chiffre d'affaires, une commission d'indemnisation à l'amiable a été mise en place, comme pour la ligne 1. A savoir, une commission composée de 15 membres : élus de Montpellier Agglomération, représentants de l'Etat et des organisations consulaires (CCI et Chambre de Métiers), experts-comptables.... Elle est chargée d'évaluer le préjudice subi. Le dossier à remplir peut être retirer à TaM, 6, rue Jules-Ferry - à l'Hôtel de Montpellier Agglomération, 50 place Zeus, Montpellier. Un guide est à la disposition des professionnels à partir de mi octobre à la CCI de Montpellier, la Chambre de Métiers, à la Maison de la Démocratie et dans les Maisons de l'Agglomération.

Des travaux, créateurs d'emploi

Les travaux de la ligne 2 représentent une formidable opportunité d'emplois. Le service de l'insertion par l'économique de Montpellier Agglomération, en partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale et le Conseil général de l'Hérault et les professionnels du bâtiment et des travaux publics, ont constitué une Equipe Emploi Tramway. De nombreux postes sont à pourvoir : paveurs, poseurs de voie ferrée, électriciens du bâtiment, ouvriers du béton, charpentiers-couvreurs, coffreurs-bancheurs, ouvriers en voirie et réseaux divers, canalisateurs et d'autres métiers liés aux travaux publics et au génie civil.

Les personnes intéressées qui ont des compétences ou qui souhaitent les développer peuvent s'adresser :
- Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi à l'ANPE Croix d'Argent, Equipe professionnelle bâtiment, travaux publics : 04 67 07 62 00 ;
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans à la Mission locale des jeunes de l'Agglomération de Montpellier : 04 99 52 23 33.

Un site pour tout savoir sur la ligne 2.

Les bonnes pages

• **« Le journal du tramway »** trimestriel, est distribué dans les boîtes aux lettres sur l'ensemble du territoire communautaire. On peut également se le procurer dans les mairies des communes concernées, à l'Hôtel de Montpellier Agglomération ou à la Maison de la Démocratie. Il fait le point sur les évolutions du chantier et ses conséquences en terme de circulation et d'utilisation des transports en commun.

• **www.tam-way.com**, le site de TaM offre la possibilité d'établir son itinéraire en bus ou tram. Il permet aussi de tout savoir sur la ligne 2, avec les étapes des travaux, les informations déviation/circulation régulièrement mises à jour. Il présente également, dans le détail, le tracé de la ligne 2.

• Chaque vendredi, TaM adresse à la presse locale (Midi Libre, Hérault du Jour, Gazette de Montpellier, France Bleu Hérault, NRJ, Chérie FM, France 3 Sud,...) une lettre d'information sur les travaux.

Le retour de la panthère rose

Déjà utilisée pour informer pendant les travaux de la ligne 1, la panthère rose réapparaît et se remet au travail pour fournir tous les renseignements sur les travaux et les bonnes recettes pour éviter les embarras de la circulation :

- pour les automobilistes : sur les panneaux d'information qui annoncent la fermeture des rues ou sur les services restant accessibles, sur les panneaux de déviation et d'itinéraire conseillé.

- pour les piétons : sur les panneaux de signalisation qui indiquent les commerces et les grands équipements

- pour les usagers du réseau TaM : sur les panneaux d'indication de déplacement des arrêts, sur les panneaux d'information clientèle installés sur les poteaux d'arrêt de bus et sur les panneaux d'information générale dans les abribus.

Les bonnes adresses

• Pour tout savoir sur les modifications des lignes bus et tramway

Allo TaM : 04 67 22 87 87.

Du lundi au samedi de 7h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h ou sur place : Agence TaM, 6, rue Jules Ferry à Montpellier.

• Pour toute information sur la ligne 2

Espace Info Tram
Maison de la Démocratie, rue de la République à Montpellier.
De 14h à 19h du lundi au vendredi ou par téléphone au 04 67 66 15 90, de 8h à 19h.

Informations dans les Maisons de l'Agglomération (Castelnau-le-Lez, Castries, Lattes et Pignan) et les communes concernées (St Jean de Védas, Montpellier, Castelnau-le-Lez, Le Crès et Jacou).

• Pour tout problème rencontré par les riverains

Numéro vert : 0800 12 2006
(appel gratuit d'un poste fixe de 8h à 19h).

L'Espace Info Tram est installé dans la Maison de la Démocratie, 16 rue de la République à Montpellier.